

DELIBERATION DOURDAIN 2026-066 CONSEIL MUNICIPAL 24/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants : 14

Nombre de suffrages
exprimés

Pour : 6

Contre : 1

Abstentions : 7

Date de convocation
17/09/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Étaient présents :

Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, Mme DENIARD Géraldine, M. COCHET Serge, Mme MEZANGE Véronique, Mme PEROCHAIN Paméla, Mme COLLEAUX Stéphanie, M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :

M. ENGEL Franck donne pouvoir à M. DENOUAL Cédric
M. BOIS Florian donne pouvoir à Mme PEROCHAIN Paméla,

Était absent(e) et excusé(e) :

M. ENGEL Franck, M. BOIS Florian

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme MEZANGE Véronique

2026-066 INSTAURATION DE LA TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Vu le décret n° 2026-831 du 25 août 2026 relatif au champ d'application de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation prévue par l'article 1406 bis du code général des impôts a été publié au Journal officiel le 29/08.

Vu la liste des communes situées en zone tendue reste inchangée par rapport au décret n° 2025-1267 du 22 décembre 2025.

Considérant que pour les communes non classées en zone tendue, il est rappelé que la délibération d'instauration de la TVLH doit être prise d'ici le 30 septembre pour une application dès 2027 .

La délibération de taux est attendue pour la mi-avril.

Il est proposé au conseil municipal d'instaurer la taxe sur les logements vacants à partir de 2027.

Il est précisé que M. Maillard, étant intéressé par le sujet ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- **D'instaurer** une taxe sur les logements vacants sur la commune à partir de 2027,
- **Autorise** Mme la maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DOURDAIN le 24/09/2026
La Maire,
Mme BODIN Laura

Le secrétaire de séance